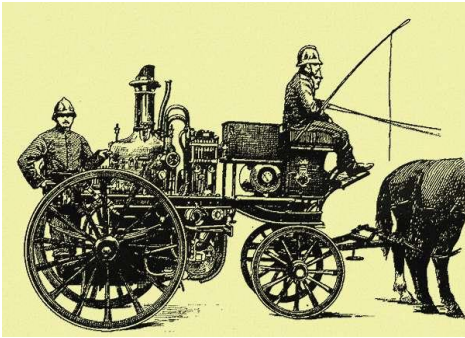


Une compagnie de pompiers à Graide



(pompe à vapeur vers 1900)

Les incendies dans nos communes étaient jadis bien souvent des désastres. Les maisons étaient faites en grande partie en bois et une fois que le feu se déclarait, il était bien malaisé de l'arrêter. C'était la chaîne avec les seaux d'eau quand on parvenait à en avoir en suffisance. L'objectif principal était d'éviter que les maisons voisines ne brûlent. Dans la forêt, on faisait des coupe-feu et on essayait d'étouffer l'incendie avec des genets, etc.

Conscient de la nécessité d'avoir un service organisé et plus rapide, la commune de Graide créa en 1881 une compagnie de pompiers volontaires au village. Elle dépendra de l'Administration communale et interviendra au village et dans les villages voisins. Les pompiers volontaires devront rejoindre le local désigné à l'appel du clairon.

La commune va déboursier 780 francs pour l'équipement de cette compagnie soit : uniformes de toile bleue, boutons, képis et galons, 3 clairons et un porte-voix, 4 échelles, des cordes, des haches, des lanternes et 36 ceinturons.

La commune fournira les pompes et les échelles nécessaires.

La compagnie sera composée d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, de 2 sergents, de 4 caporaux et de 18 pompiers. Il y aura deux sections : pompiers et sauveteurs.

Ils seront tenus de s'exercer régulièrement. Un règlement strict est prévu et celui qui quittera son poste pendant un incendie sans le dire, est passible de 50 centimes d'amende.

Je ne sais si cet organisme dura longtemps.

Yvon Barbazon